

Office de Tourisme du Pays Lédonien

Assemblée Générale Ordinaire

21 février 2023

2^{ème} convocation

Lons-le-Saunier – CarCom – 19h30

Compte-rendu

Étaient présents : Jean-Philippe RAMEAU, Président – Jérôme CORDELLIER - Roland ROCHET – Sophie MEYER – Nicole PARAISSO – Claudine BADOT – Michel BADOT – Jean-Paul THOMAS – Michel AUSSERESSE – Eric DRIGUEZ (Casino Joa) – Claude THOMAS – Liliane MILLET – Muriel POUGET.

Assistaient en distanciel via Zoom : Les Amis de Chevreaux-Châtel – Mathilde PETON – Marie GRIVET.

Étaient excusés ayant donné un pouvoir ou non : Ilona PUGET - Jean CAULIER (pouvoir) – Bertrand DELANNAY – Christine GERMAIN – Christian BARAUX (pouvoir) – Serge MOREAU (pouvoir).

Participaient à la réunion : Clovis TARDY – Christelle CRETIN – Christelle THIEBAUD – Mélanie CUYNET - Dominique BRUNET.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office de Tourisme.

Il précise qu'il s'agit de la deuxième convocation de l'assemblée générale ordinaire, le quorum n'ayant pas été atteint pour la première.

1 – Rapports moral et d'activités 2022 :

Jean-Philippe RAMEAU donne lecture de son rapport moral (*en PJ*).

Le Président passe la parole à l'équipe qui présente un PowerPoint détaillant le rapport d'activités.

Chacun, tour à tour, présente une partie de l'ordre du jour.

Le document présenté est en pièce jointe

A l'issue de la présentation par l'équipe, le Président demande s'il y a des questions dans l'assemblée.

Madame Pouget suggère une réflexion autour de la location de vélos, activité très demandée.

Nicole Paraisso répond qu'une réflexion est en cours au sein d'ECLA car aucun loueur local n'a souhaité développer cette activité. Le problème n'est pas tant l'achat que la maintenance de ces équipements.

Madame Pouget sensibilise sur l'absence d'aire de camping cars en dehors du camping à Lons. L'équipe est très consciente du problème lié autour de l'accueil des camping cars. L'aire de Conliège est par exemple fermée en hiver. L'offre est très faible.

Dominique Brunet indique avoir demandé au CDT du Jura l'édition d'une liste départementale.

Sur le développement d'accueils ou de prestations liées à des événements (ex. championnat de tarot), l'équipe indique que des réflexions sont en cours et seront précisées dans la partie « projets 2023 ».

Monsieur Ausseresse souhaite savoir si l'action « panier d'infos pour les partenaires » a eu une suite. Dominique Brunet répond négativement au regard du résultat budgétaire qui ne le permet pas.

Jean-Paul Thomas déplore l'absence des adhérents en nombre à l'assemblée générale.

Il suggère la création d'un instrument de mesure des retombées économiques du tourisme. Dominique Brunet répond que la mesure statistique relève des compétences du CDT et du CRT. Le CDT dispose d'outils permettant des analyses statistiques très fines.

Le Président constate le quorum (pas exigé dans le cadre de la deuxième convocation). Il met au vote :

Le rapport moral et d'activités 2022 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des présents et des représentés

Le rapport moral et d'activités 2022 de l'Office de tourisme est adopté et quitus est donné.

2 – Rapport financier 2022 :

Jean-Philippe RAMEAU passe la parole à Jean-François GANNE du cabinet MAZARS qui présente le rapport financier 2022.

M. Ganne présente les ressources de l'association en 2022.

La subvention d'Ecla est conforme à la convention d'objectifs et de moyens.

La participation du Casino s'est élevée à 12 332€.

L'Office a reçu une subvention de la MASCOT correspondant à 50 % du coût des audits qualité.

Enfin Jean-François Ganne précise que c'est le premier budget non impacté par les aides (fonds de solidarité) liées à la pandémie.

Les cotisations des adhérents en 2022 ont retrouvé un niveau élevé à 19 105 €.

Au niveau des produits : les ventes ont très légèrement baissé par rapport à 2021.

Un calcul de taux de marge précis a été effectué : 32,61 % en 2022 ce qui est très bon.

Au niveau des charges, elles ont naturellement augmenté du fait de la reprise d'activités.

L'audit qualité a coûté 2 892 € (mais contribution de 50 % de la MASCOT).

Les dépenses du guide ont augmenté du fait de la création d'une nouvelle maquette.

Les charges de personnel ont progressé du fait de l'embauche d'une personne à mi-temps, soit 0,5 ETP pour répondre à l'exigence du classement en catégorie I.

Au niveau des amortissements, les dotations sont calculées sur une année entière. En 2022, l'Office a investi dans un nouveau logiciel de caisse et dans un nouveau système de téléphonie.

La provision pour les indemnités de départ en retraite s'élève à 5 365 €.

Le résultat de l'exercice est déficitaire à - 12 446 €.

Le document présenté est en pièce jointe

Jean-François GANNE présente enfin le bilan 2022.

Ce dernier est relativement stable par rapport à 2021.

Il constate une bonne trésorerie à 137 196 €.

Il constate un fonds associatif à 115 133 €.

Le trésorier précise qu'un livret rémunéré à 3 % a été ouvert pour gérer la trésorerie lorsqu'il y en a.

A l'issue, le Président constate le quorum (pas exigé dans le cadre de la deuxième convocation). Il met au vote :

Le rapport financier 2022 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des présents et des représentés

Le rapport financier 2022 de l'Office de tourisme est adopté et quitus est donné au comptable et au trésorier.

3 – Projet de budget 2023 :

Roland ROCHET, Trésorier, présente le projet de budget pour 2023.

Le Trésorier présente les postulats :

Prévisions abstraction faites des conditions sanitaires

Chiffres établis avec pour référence 2022.

Inflation ?

Augmentation des salaires (conv, collective + coup de pouce de fin 2022).

Confirmation embauche un agent à mi-temps (classement O.T.)

Prise en compte de la dotation pérennisée d'ECLA.

Dotation CASINO à taux plein.

Relance activité visites groupes et individuelles.

Il donne lecture du projet, tant en recettes qu'en dépenses.

Le projet de budget prévoit un déficit de 26 800 €.

Le document présenté est en pièce jointe

Le Président confirme que nous sommes devant un déficit structurel.

Jérôme Cordellier et lui-même vont s'employer à convaincre ECLA du besoin de revoir à la hausse la subvention, en utilisant notamment l'argument du bon rendement de la taxe de séjour.

Le Président met au vote le projet de budget 2023 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des présents et des représentés

Le projet de budget 2023 de l'Office de tourisme est adopté.

4 – Projets 2023 :

L'équipe présente ensuite une série de projets pour 2023.

MAINTIEN DU NIVEAU DE QUALITÉ

Optimiser la veille et la gestion des avis en ligne

Définir la pertinence des réseaux (Qui ? Quel message ? Comment ?)

ANIMATIONS

Optimiser le programme et la communication des animations : visites, balades vigneronnes, etc.

Adapter le programme des excursions à l'attente des clients (ailes de saison, lieux adaptés à la canicule, etc.) Se rapprocher des acteurs du développement durable : JNE, CPIE, etc.

Développer visites sur le thème de la nature

BOUTIQUE

Éditer une ligne de produits sur le thème de Rouget de Lisle et la Marseillaise

Améliorer la signalétique extérieure de la boutique

Tester le dépôt-vente chez des partenaires

RELATIONS PARTENAIRES

Ouverture au milieu de l'entreprise « non touristique » : création d'un panel de services dédié

Programmer avec les communes ou leurs acteurs des animations sur le territoire

Développement des relations partenaires et des moments de rencontre (O'Tea Time, pots d'accueil curistes...)

COMMUNICATION

Édition avec ECLA d'un plan de l'agglomération

Création d'une boutique en ligne

Optimisation du référencement des pages les plus consultées

INSTITUTIONNEL – RÉSEAU DES O.T.

Travailler avec les autres offices de la région sur :

- problématique des régies publicitaires

- stratégie de communication sur les réseaux sociaux

Poursuivre avec ECLA la mise en place du logiciel « taxedesejour.fr »

INVESTISSEMENTS:

Établir un plan de rajeunissement du parc informatique

Remplacer un meuble « trieur » de dépliant

Le document présenté est en pièce jointe

5 – Elections :

Le Président indique que l'augmentation du nombre de postes au Conseil d'administration votée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2023, ainsi que le départ ou la démission de certains membres rendent obligatoire des élections.

Magalie Rousselle, ancienne directrice du Casino Joa a laissé son poste vacant. Eric DRIGUEZ, qui lui succède à la direction du Casino Joa, confirme son souhait d'intégrer le conseil.

Jean-Marc Jobard et Ralph Geldreich ont tous deux démissionné.

Enfin il convient de pourvoir les postes créés par l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2023.

Plusieurs candidatures sont avancées :

- Ilona PUGET, Directrice des Thermes
- Mathilde PETON, Directrice de la résidence des Thermes.
- un représentant de l'association Zalons'ZI non encore nommé par elle
- un représentant du milieu économique «hors tourisme» qui serait ratifié par le conseil d'administration.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures et si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret.

Il met au vote les candidatures pour intégrer le conseil d'administration :

Contre : 0

Abstention : 1 (Monsieur Ausseresse)

Pour : présents et représentés

**Ilonat Puget
Mathilde Peton
Eric Driguez
sont élus**

Deux représentants du milieu économique «hors tourisme» dont un représentant l'association Allons'ZI sont entérinés et seront ratifiés par le Conseil d'administration

Le nouveau Conseil d'administration de l'Office de Tourisme au 21 février 2023 se compose comme suit :

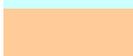
Monsieur	Jean-Philippe	RAMEAU	Président	D	Ecla
Madame	Nicole	PARAISO	Vice-Présidente	D	Ecla
Madame	Sophie	MEYER	Secrétaire	A	Le comptoir du Mirabilis
Monsieur	Roland	ROCHET	Trésorier	D	Sympathisant
Monsieur	Jérôme	CORDELLIER	Administrateur	D	Ecla
			Administrateur	A	Association Alon'ZI
Madame	Ilona	PUGET	Administratrice	A	Thermes Lédonia
			Administrateur	A	
Madame	Mathilde	PETON	Administratrice	A	Résidence des Thermes

Monsieur	Serge	MOREAU	Administrateur	D	Maire de Baume les M.
Monsieur	Eric	DRIGUEZ	Administrateur	A	Casino Joa de Lons-le-Saunier
Monsieur	Jean-Paul	THOMAS	Administrateur	D	

A = adhérent

D = représentant désigné par ECLA

 bureau

 milieu économique "hors tourisme"

Membre associé :

Monsieur Christian BRUCHON sympathisant

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Philippe RAMEAU clôt l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.
